

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécý
séance du 18 novembre 2024**

Date de la convocation
08/11/2024

Date d'affichage
08/11/2024

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 14

Réf : 2024_32

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le

22 NOV. 2024

L'an 2024 et le 18 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, JOUAN Séverine ;
MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON
Antoine, LAUNAY Aurélien, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Christian FERRAND), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à Elodie BRAS), DEROUET Catheline (a donné pouvoir à Aurélien LAUNAY), MOUROUX Francis (a donné pouvoir à Patrick BOUGRAT), MILLIET Thomas (a donné pouvoir à Philippe SARREAU)

Secrétaire de séance : Mme Séverine JOUAN

Charges mensuelles du SMERSE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 57 euros le montant des charges mensuelles réclamées au SMERSE pour le bureau que ce syndicat intercommunal loue à la commune de Brécý.

Cette disposition prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le *19 novembre 2024*

Le Maire

Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le **22 NOV. 2024**

